

STOP !!!!!

AUX MESURES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES RÉGRESSIVES

Pour beaucoup d'entre nous, nous n'avons pas connu de luttes importantes où nous pouvions gagner des avancées sociales au plan national. Pourtant, tout ce que nous connaissons aujourd'hui et que les gouvernements successifs attaquent sont le fruit de ces luttes nationales (la sécurité sociale, le régime de retraite par répartition, le SMIC, l'hôpital public, le statut de la Fonction Publique et ses 3 versants État, Hospitalier, Territorial, et combien d'autres choses.....)

Aucun patron, aucun gouvernement, Aucun élu n'a donné d'avancées sociales aux salarié.e.s sans mouvement social !

La prime de fin d'année, les congés supplémentaires, le régime indemnitaire, la participation employeur à la prévoyance, à la santé, les 35h00, la titularisation des collègues non titulaires, les embauches, ont été le fruit de luttes locales menées par la CGT.

Pourquoi ces rappels :

- Parce qu'il y a beaucoup d'agent.e.s nouveaux,
- Nous constatons en faisant le tour des services un certain scepticisme sur notre capacité en tant que salarié.e.s à faire bouger les choses,
- Nous constatons une grande part de résignation,
- Une volonté de ne pas s'engager car certain.e.s pensent qu'ils ou elles s'en sortiraient individuellement, et d'autres ne paraissent pas concernés.

À la CGT, nous pensons qu'il faut réagir vite et collectivement, afin de ne plus subir les situations nationales et aussi locales.

Le syndicat CGT du Département des Côtes d'Armor a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des agent.e.s de la collectivité avec des revendications locales (voir Préavis de grève) et appelle les agent.e.s à se mobiliser massivement dans la grève et manifestations organisées le 22 MAI .
13 milliards d'économie annoncés par le gouvernement, la mise sous tutelle des collectivités territoriales.

**Le résultat de cette politique libérale au CD 22 :
Baisse du ratio d'avancement de grade de 50 % à 35 % pour les agent.e.s de la catégorie C, regroupement des centres d'exploitation de la route, suppression de la mission d'entretien des barrages etc..., manque de moyens humains, matériels et financiers pour assurer nos missions de services publics auprès des usagers ont pour conséquence les conditions de travail en mode dégradé.**



**Soyez au rendez-vous
devant la grille de l'hôtel du département
place du Général de Gaulle
à 10h00
pour rejoindre en cortège la place de la liberté**

**Trois rassemblements sont prévus dans le
département**

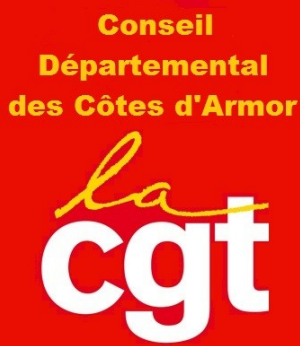
Dinan: 11h00 Esplanade de la Résistance

Lannion: 11h00 Parking de la Poste

Saint-Brieuc: 10h30 place de la liberté

**(restauration possible: galettes saucisses, bénéfice reversé à la caisse de
solidarité pour les cheminot.e.s)**





Saint-Brieuc le 15 mai 2018

Monsieur Le Président
Conseil Départemental
des Côtes D'Armor
9 place du Général De Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Préavis de grève le mardi 22 mai 2018 pour l'ensemble des agent.e.s de la Collectivité

Monsieur le Président,

La situation des agent-e-s de la Fonction publique ne cesse de se dégrader et les mobilisations sont importantes dans de nombreux secteurs, dans les trois versants, hospitalier, territorial et celui de l'État, comme l'a encore démontré la réussite de la journée de grève et de manifestations du 22 mars.

Sans répondre aux revendications, portées unitairement le plus souvent, le gouvernement a choisi de franchir un nouveau cap avec les annonces du 1er février dernier, déclinées dans le projet gouvernemental intitulé « Refonder le contrat social avec les agents publics ».

En préconisant un plan de départ volontaire pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, le recours accru au non-titulariat et à la précarité, l'extension du salaire au mérite et donc de la rémunération accessoire et discriminante, la diminution des instances de représentation du personnel et des droits syndicaux, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livre le gouvernement contre le Statut général, les agent-e-s et les missions publiques.

Après plusieurs rencontres entre avec les organisations syndicales de la Fonction publique, nous constatons que le gouvernement refuse de remettre en cause les fondements de son projet de feuille de route. Nous nous félicitons cela dit du recul gouvernemental annoncé quant au projet du Président de mettre fin à la valeur unique du point d'indice, recul que nous portons à l'entier crédit de la mobilisation des agent.e.s.

C'est pour s'opposer aux régressions inacceptables que projetez par le gouvernement et promouvoir d'autres mesures respectueuses du service public et de l'intérêt général que la CGT poursuit la bataille revendicative dans l'unité la plus large possible.

Convaincues de la nocivité des projets gouvernementaux, toutes les organisations syndicales de la Fonction publique appellent à développer la mobilisation dans les prochaines semaines, avec un temps fort de grève et de manifestations le 22 mai.

Dans la continuité de notre précédent préavis, afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications, et si elles et ils décident d'inscrire le processus d'action dans la durée, le syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes D'Armor CGT dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour l'ensemble des agent.e.s de la collectivité pour la journée du mardi 22 mai 2018.

Avec les personnels qui décideront la grève, notre organisation portera notamment les revendications suivantes, tant sur le plan national que local :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'abrogation du RIFSEEP, dispositif injuste et portant atteinte à la Fonction publique de carrière ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuelles, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- Le respect plein et entier de la démocratie sociale, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (comité technique et CHSCT) ;
- L'arrêt des processus de remise en cause des régimes des modalités d'organisation du temps de travail, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité ;
- Le rétablissement du 1% CNFPT ;
- L'abandon du projet de décret régressif portant sur le congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS).

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Pour le Conseil Départemental des Côtes D'Armor, la CGT du CD22 demande :

- Des ratios à 100 % pour l'avancement de grade des agents remplissant les conditions statutaires et que toutes les mobilités soient vues en CAP.
- Des moyens humains, matériel et financiers nécessaires, pour un service public de qualité.
- L'arrêt des réorganisations dans les services.
- L'arrêt des fermetures des centres d'exploitation.
- Une meilleure reconnaissance de la pénibilité, avec de vraies dispositions pour la prévenir et la réparer, et, plus globalement, des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.

PAR CONSÉQUENT,

Le syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, dépose un préavis de grève de 0 à 24 h, le 22 mai 2018, pour l'ensemble des agent.e.s du Conseil Départemental préavis leur permettant de participer aux actions qui sont organisées en territoire.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

La secrétaire générale

Annie Dacalor